

## Faculté de sciences appliquées



### AMCO2453 Histoire des arts et des techniques de la ville

[22.5h] 2 crédits

Cette activité se déroule pendant le 2ème semestre

**Enseignant(s):** Christian Gilot  
**Langue d'enseignement :** français  
**Niveau :** Second cycle

#### Objectifs (en termes de compétences)

Ce cours introduit et développe le concept de transformation de la ville.

De toute évidence, la ville existe avant notre travail et existera après celui-ci. L'architecte ne travaille jamais sur un site vierge, et quelque soit l'échelle de son intervention, celle-ci ne produira qu'un élément d'un paysage, ou d'un voisinage qui sera encore le cadre d'interventions futures. Le champ particulier de notre travail est dès lors celui d'une transformation.

S'accorder sur ce point conduit à s'imposer une connaissance approfondie des conditions initiales et des potentialités des sites rencontrés. Pour ce faire, il convient de familiariser les étudiants à l'histoire des transformations de la ville, une histoire qui n'est pas construite sur des analyses stylistiques, mais qui cherche à comprendre les relations réciproques entre arts et techniques, entre longues durées et interventions ponctuelles.

#### Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

La ville: permanences et transformations.  
 L'architecture, la ville et le territoire.  
 La ville, la foi, le commerce et la guerre.  
 La place, la ville et les figures de l'unité.  
 Tensions et mouvements du baroque.  
 Les places royales: salons urbains et lieux ouverts sur la ville.  
 La ville au 18e siècle.  
 La révolution industrielle.  
 Les grands chantiers du 19è siècle.  
 I. Cerda, C. Sitte, E. Howard, T. Garnier, Berlage.  
 Le mouvement moderne.

#### Résumé : Contenu et Méthodes

Ce cours ne sera plus donné après l'année académique 2005-2006

#### Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Ce cours ne sera plus donné après l'année académique 2005-2006

#### Autres crédits de l'activité dans les programmes

<b>ARCH21</b>	Première année du programme conduisant au grade d'ingénieur (2 crédits) civil architecte	Obligatoire
---------------	---	-------------